



Avec mon copain on projette bientôt BB1. Nous ne fumons pas ni l'un ni l'autre, par contre, au boulot mon patron fume. .

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 19 janvier 2010

Bonjour,

Avec mon copain on projette bientôt BB1. Nous ne fumons pas ni l'un ni l'autre, par contre, au boulot mon patron fume. C'est une petite boîte dont je suis la secrétaire (en fait il n'y a que moi et mon patron dans le bureau).

Il fume dans le bureau uniquement lorsqu'il est seul, mais l'odeur est très tenace (imprègne mes vêtements au bout d'une demi-journée de présence) et je me demandais si cela pouvait être considéré comme du tabagisme passif et surtout, dangereux si je suis enceinte ?

De plus, il fume en ma présence (il sont parfois deux à fumer) dans la cuisine, avec la fenêtre ouverte mais je respire quand même de la fumée. à quelle point est-ce dangereux pour futur BB ? vaut il mieux que je quitte la pièce quand il fume ?

Je vous remercie d'avance beaucoup pour vos conseils,

Capucine.

Réponse :

Tabac et grossesse : [une combinaison à haut risque](#), Grossesse et tabac : [deux associations lancent un cri d'alarme](#) et la brochure de l'INPES [tabagisme passif](#) vous donneront un aperçu des risques encourus pendant la grossesse d'une femme soumise au tabagisme passif.

Si vous pensez que votre employeur est capable de comprendre cette situation, demandez-lui de ne plus fumer du tout dans l'enceinte de l'entreprise, comme la loi l'y oblige. Si, par contre, vous pensez qu'il en prendra ombrage, il vous faudra choisir entre votre santé et celle de votre bébé, d'une part, et la pérennité de votre emploi, d'autre part.